



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DNF dénonce la tentative de diversion de l'industrie du tabac à travers une nouvelle campagne

Paris, le 10 septembre 2012 :

En alertant sur les risques sanitaires liés aux cigarettes de contrebande l'industrie du tabac tente aujourd'hui de passer pour une entreprise digne de confiance.

DNF dénonce fermement cette manœuvre dont personne ne doit être dupe : sensibiliser l'opinion aux risques sanitaires liés aux cigarettes de contrebande n'est qu'une diversion destinée à faire oublier que les cigarettes même légales continuent de tuer en masse : avec plus de 73.000 victimes par an en France, elles restent de loin le premier fléau à combattre.

DNF innove dans le lancement de sa campagne :

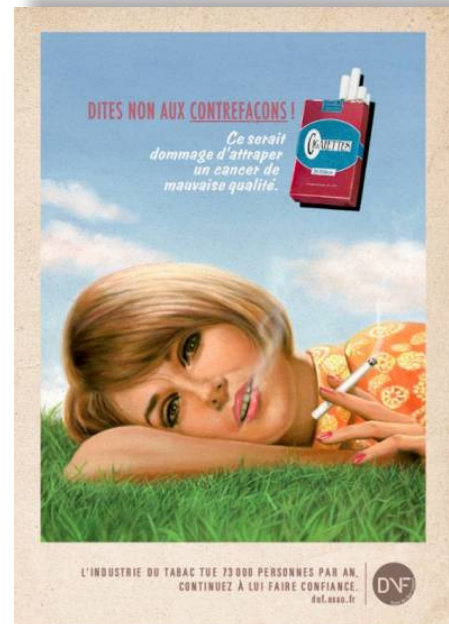
Pour la première fois, la campagne DNF est postée sur Mass to Mass, un nouveau mode de financement participatif permettant aux internautes de contribuer à la diffusion des campagnes d'opinion.

<http://www.masstomass.com/>

Il s'agit ainsi d'une des toutes premières publicités émanant d'une association reconnue de mission d'utilité publique, à faire ainsi directement appel aux internautes pour soutenir sa diffusion.

La campagne destinée à être diffusée en presse magazine et quotidienne est composée de deux annonces différentes (ci-jointes). Elle réutilise les anciens codes publicitaires du tabac, ceux datant d'une époque où le public était naïf et où l'industrie du tabac pouvait lui faire avaler n'importe quelle baliverne.

La campagne a été conçue gracieusement par l'agence BDDP & Fils.



A Propos de DNF

L'association DNF intervient quotidiennement depuis plus de 38 ans pour défendre les victimes du tabagisme. L'action de DNF en résumé :

- Sensibiliser aux dangers du tabagisme
- Assurer le droit des non-fumeurs à respirer un air sain
- Informer sur les mesures anti-tabac.

DNF a une mission d'utilité publique en France métropolitaine, en France d'Outremer, dans l'Union européenne et à l'International et participe activement à la mise en application de la convention cadre de lutte anti-tabac de l'OMS.

Pour plus d'informations :
www.dnf.asso.fr

Contacts Presse :

Céline Fournier,
Responsable communication
(05 58 43 07 13 / 06 78 26 07 37)
communication@dnf.asso.fr

Gérard Audureau
Président 06 83 51 88 14
contact@dnf.asso.fr